

L'arbre, un allié indispensable

Sur le terrain, comprendre son fonctionnement et mesurer ses atouts pour les partager

Bougon, Musée des tumulus

LE CONTEXTE

Au cœur des différents enjeux environnementaux, l'arbre est devenu un allié indispensable dans toute politique d'aménagement d'espace public et de construction de bâtiments.

Fragile et complexe, l'arbre est avant tout un être vivant et les conditions de son développement, de la plantation à sa maturité, requièrent une connaissance scientifique préalable.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure d'enrichir vos conseils et vos actions de sensibilisation avec les connaissances scientifiques acquises. Vous pourrez mettre en avant l'importance de la prise en compte du sol dans la plantation, prodiguer des conseils sur l'entretien mais aussi tirer profit de certaines expériences et outils mis à votre disposition.

LES OBJECTIFS

- Acquérir les bases scientifiques pour la plantation et le bon développement de l'arbre
- Identifier les essences adaptées au réchauffement climatique
- Pratiquer le barème de l'arbre

LES INTERVENANTS

Experts

- Geneviève Sauvé, ingénieure des eaux et forêts, a créé un arboretum et a exercé en collectivité. Elle a également été experte auprès des tribunaux pour les conflits liés aux végétaux.
- Alain Sauvé, ingénieur des eaux et forêts, a créé un bureau d'études spécialisé en paysage, génie écologique, hydrologique et végétal. Il a mené parallèlement une carrière dans l'enseignement et la formation.
- Augustin Bonnardot, forestier-arboriste conseil au CAUE 77, intervient régulièrement sur le thème de la gestion du patrimoine arboré et la législation dans des centres de formations supérieures ou professionnelles.

Formateur

- Eric Brochard, directeur adjoint du CAUE des Deux-Sèvres, il assurera le fil rouge tout au long des 3 jours

LIEUX DE LA FORMATION

La formation se déroulera dans différents sites sur les communes de Bougon, La Mothe-Saint-Héray, Prailles-la-Couarde et Souvigné.

PUBLIC

Personnels des CAUE

Si vous êtes en situation de handicap, merci de vous adresser à Éric Brochard, référent handicap

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

du 7 au 9 octobre 2024 (3 jours).

Inscriptions en ligne :

<https://forms.office.com/e/vPiwp7nw0w>

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La formation est limitée à 12 stagiaires afin que les conditions d'apprentissage soient optimales et les ateliers sur site pertinents. S'il s'avère qu'il y a moins de 6 inscrits, 5 jours avant la session de formation, elle sera annulée.

HORAIRES

1^{er} jour : 10h00 à 12h30 - 13h30 à 17h30 (6h30)

2^e jour : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 (8h00)

3^e jour : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 16h00 (6h30)

DURÉE

21h00

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1

- L'arbre à l'état naturel, quel serait son développement sans intervention humaine ?
- Caractéristiques morphologiques, besoins et fonctions des racines : créer de bonnes conditions de sol lors de la plantation.
- Caractéristiques morphologiques, besoins et fonction des troncs et branches : analyser les conséquences des tailles et blessures.
- Feuilles et appareils reproducteurs, fonctions et interactions avec le sol et la faune.

Jour 2

- Connaissance et analyse de sols : comprendre son fonctionnement et éviter son altération.
- Importance du couple racines-sols.
- Caractéristiques d'une série d'espèces en lien avec le réchauffement climatique (écologie, esthétique, maladies et vieillissement).
- Importance des arbres et arbustes en ville.
- Travaux de plantation en milieu urbain.

Jour 3

- Taille et élagage, les bonnes pratiques.
- Barème de l'arbre : un outil de sensibilisation.
- Arbre remarquable : comment l'identifier ?
- Législation et outils de classement et protection.
- Témoignages d'élus sur des expériences innovantes.

Prévoir une tenue adaptée au terrain et aux conditions climatiques, appareils photos et/ou smartphone pour les observations.



DÉMARCHE ET MOYENS

Apport théorique (méthode expositive)

Ateliers in-situ (méthodes interrogative et active)

Mise en situation sur site (méthode active)

ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de préformation envoyé aux stagiaires pour adapter le déroulement pédagogique.

Échanges, quizz et exercices en groupe pour mesurer les acquis.

Feuille d'émargement par demi-journée de présence fournie en fin de formation et attestation de fin de formation si l'apprenant a bien assisté à la totalité de la session.

DOSSIER REMIS

Supports des experts.

Documents sélectionnés par les experts en rapport avec la formation.

Documents d'accompagnement des outils présentés.

COÛT

Prise en charge intégrale dans le cadre d'un accord entre la Fédération nationale des CAUE et Uniformation (frais annexes compris).

PAUSE DÉJEUNER

les pauses déjeuners auront lieu sur place.

CONTACT ADMINISTRATIF

Éric Brochard - 05 49 28 06 28
e.brochard@caue79.fr



— Pôle formation

Le CAUE est enregistré sous le n° 75790118079 auprès du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine. Le CAUE des Deux-Sèvres dispose de l'agrément pour dispenser de la formation aux élus locaux par décision du Ministère de l'intérieur en date du 29 septembre 2023. Depuis juin 2024, le CAUE des Deux-Sèvres est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.